

COMMUNE DE SAINT-IGEST

BULLETIN MUNICIPAL janvier 2020



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Exceptionnellement, pas de cérémonie de vœux en 2020

Informations sur la commune

Population au 1er janvier 2020: 196 habitants

Superficie de la commune : 1 172 ha

Longueur de voirie communale : 29 824 m

Secrétariat de mairie

Ouvert les Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi : 9h-12h

Secrétaire : Béatrice MUNOZ

Tél : 05.65.81.62.69

mairie.saintigest@orange.fr

Décisions du Conseil Municipal en 2019

- ⇒ Vote des taxes foncières : taux identiques à 2018
 - . Taxe habitation : 7%
 - . Taxe foncière bâti : 11 %
 - . Taxe foncière non bâti : 126.37 %
- ⇒ Vote d'un budget prévisionnel des dépenses et recettes.
- ⇒ Lancement étude pour nommer les rues et les routes de la commune. Chaque habitation sera numérotée.
- ⇒ Cartographie et balisage chemins de randonnée.
- ⇒ Plusieurs avis sur décisions prises par la communauté de communes.
- ⇒ Création site internet.
- ⇒ Réfection allées cimetièrè et installation caveau communal.
- ⇒ Mise à jour des fermages communaux.
- ⇒ Adhésion groupement entretien éclairage public avec le SIEDA.
- ⇒ Report projet nouveau chauffage à la salle des fêtes en attente de nouvelles normes.
- ⇒ Restauration des croix sur toute la commune.

Projets réalisés en 2019

Etude pour nommer les voies

Convention signée avec La Poste pour nous aider à donner des noms à chaque route, chemin ou rue et numéroter chaque habitation. Ainsi tous les habitants auront une adresse aux normes avec un numéro et une voie.

Les lieux-dits restent identiques et peuvent être inscrits sur les adresses. Les services comme La Poste, les pompiers ou les livreurs trouveront sans difficulté les adresses grâce aux coordonnées GPS.

Voirie

Les travaux à réaliser sont décidés par le conseil municipal dans la limite d'une enveloppe annuelle.

Le marché est signé et payé par la communauté de communes.

La commune de St Igest verse tous les ans à la communauté de communes une allocation de compensation d'un montant de 32 181 € pour toutes les compétences transférées.

Revêtements : La Bartasse/Le Roucas /Le Mas Viel/allées du cimetière

Curage de fossés, passages busés : Le Roucas/Moulinet/Les Landes

Elagage sur plusieurs voies communales.

Urbanisme 2019

- ◇ 1 permis de construire
- ◇ 2 déclarations préalables de travaux
- ◇ 4 certificats d'urbanisme

Etat-civil 2019

Naissances à Villefranche de Rouergue :

- ◇ Enzo GARDELLE du Bourg
- ◇ Agathe et Emilien BARRAU de Brugidou

Décès habitants de la commune :

- ◇ René FAYRET de la Borie
- ◇ Ana BARBA épouse CALMELS de Moulinet
- ◇ Lino ALCALA du Bourg
- ◇ Catherine GRES épouse ROUX de Loubatières

Décès personnes qui ont un lien avec la commune :

- ◇ Jean GINESTE de Montignolles
- ◇ Jacques BOURDY du Bourg
- ◇ René FRAU du Bourg

Listes électorales

- ◇ inscrits au 20/01/2020 : 160

Ouverture déchetterie

Du mardi au samedi : 9h -12h et 13h30 -17h30

Distribution des sacs poubelles

Venez récupérer les sacs poubelles noirs et jaunes une fois par an, à la date de votre choix. Ils sont gratuits.

Tarifs salle des fêtes

	Habitants de la commune	Associations de la commune	Habitants et Associations hors commune
Salle sans chauffage	120 €	100 €	240 €
Salle avec chauffage	140 €	100 €	260 €
1/2 journée	60 €	60 €	60 €

Caution pour les associations et personnes hors commune : 300 €

Site internet

Le bulletin municipal est distribué une fois par an dans les boîtes aux lettres mais si vous souhaitez suivre l'actualité de votre commune, allez voir le site internet : saint-igest.fr

Vous y trouverez toutes les démarches administratives, les festivités de la commune ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux. Il est aussi possible de poser une question ou laisser un message.

Démarches administratives

- ◇ Depuis mars 2017, les demandes de cartes d'identité se font à la mairie de Villefranche et non plus à la mairie du domicile.
Prendre rendez-vous au 05.65.65.16.20
- ◇ Les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs sont obligatoires. Informations et documents à remplir sur www.service-public.fr (rubrique : papiers-citoyenneté)
- ◇ Demandes de cartes d'immatriculation et permis de conduire :
Informations sur www.demarches.interieur.gouv.fr ou au 3400
Le point d'information de la Sous-Préfecture de Villefranche est fermé.
- ◇ Inscription sur les listes électorales avant le 7 février 2020 pour voter en 2020.
Pour les nouveaux habitants, passer à la mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.
Les jeunes qui ont 18 ans avant un scrutin sont inscrits d'office.
- ◇ Recensement citoyen : tous les français, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois à compter de leur date anniversaire.
L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Associations de la commune

Club des jeunes

Président : Rémi GARDELLE

Société de chasse

Présidente : Corinne GARDELLE

ADL

Co-présidentes : Françoise CECCATO et Colette GALTIER

Coopérative de distillation

Président : Jean-Paul FAYRET

Joindre Patrick ALLEMAND 06.35.94.79.20/05.65.65.87.59

CUMA

Président : François SALLES

Sauvetages en musiques

Président : Hugues ALBOUY

La Communauté de Communes du Grand Villefranchois a changé de nom et devient Ouest Aveyron Communauté

Bâtiment Interactis

Chemin de treize pierres à Villefranche de Rouergue

Tél accueil : 05.65.65.08.01

Permanences conseiller départemental

- ◇ 1 fois par trimestre à la mairie de Saint-Igest
- ◇ Tous les mercredis matin à Villeneuve

jean-pierre.masbou@aveyron.fr

Contrôle assainissement non collectif

A partir du 1er janvier 2019, contacter Ouest Aveyron Communauté.

Tél : 05.65.65.08.18

Un contrôle est obligatoire pour la vente ou la rénovation de bâtiments d'habitation.

Elections 2020

- ◇ 15 et 22 mars 2020 : municipales

Projets 2020

Adressage

Finir le projet et distribuer les plaques des numéros aux habitants pour les coller sur leurs boîtes aux lettres.

Chemins de randonnée

Balisage des deux circuits inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Achat de mâts de signalisation et d'un panneau qui sera installé sur le parking en face du cimetière.

Voir carte au dos avec le circuit des pigeonniers, en rouge, et celui des crêtes, en bleu.

Festivités 2020

- ◇ Fête Votive : 2° week-end de juillet
- ◇ Pèlerinage : dernier week-end de septembre
- ◇ Après-midi châtaignes-cidre : 3° week-end d'octobre
- ◇ Téléthon : 1er week-end de décembre

Etude PLUi

L'étude pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancée. Le PLUi permettra de définir les différentes zones de la commune (constructibles, agricoles, naturelles...).

La phase de diagnostic est terminée.

Fibre optique

Les câblages pour le nouveau réseau internet/téléphone vont débiter sur St Igest pour que la fibre optique soit disponible avant la fin de l'année.

